



COMPTE RENDU

Bureau Communautaire

Du 24/04/2019

L'an deux mille dix –neuf, le vingt-quatre avril à dix-sept heures trente, les membres du Bureau communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à Bourg Achard, sous la présidence de Benoît GATINET.

Étaient présents,

Benoît GATINET, Mary-Dominique ROUAS, Hervé CAILLOUEL, Monique MOUILLIERE, Christine VAN-DUFFEL, Jean-Marie GUENIER, Abed KARNOUB, Gwendoline PRESLES.

Absents, excuses,

Jean QUETIER, Vincent MARTIN, Bernard CHRISTOPHE, Jean Pierre DENIS.

M. le Président demande l'approbation du compte rendu du bureau communautaire du 19 mars 2019 et du procès-verbal du 3 avril 2019.

En l'absence de remarques, ils sont adoptés à l'unanimité.

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Décision N° D-B-14-2019 – Conventions avec les communes pour le remboursement du service fait 1er trimestre 2019

[...]

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➤ **AUTORISE** le Président à signer les conventions de remboursement des frais engagés pour le service d'aide à domicile avec les communes qui sont sorties, et ce pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2019 avec les communes de Bouquelon, Routot, Rougemontier, Quillebeuf sur Seine, le Marais Vernier, St Samson de la Roque, St Ouen des Champs et St Thurien.

ASSAINISSEMENT

Décision N° D-B-15-2019 – Réhabilitation des assainissement non collectifs – Demande de subventions

[...]

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du conseil départemental de l'Eure les subventions auxquelles la Communauté de communes Roumois Seine peut prétendre pour la réalisation des études en vues de la réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif dans le cadre du 11^{ème} programme.

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une éventuelle dérogation pour anticiper le démarrage des études avant l'accord définitif des subventions.

Administration Générale
666 rue Adolphe Coquelin
B.P 3
27310 BOURG ACHARD

02 32 57 95 28
contact@roumoiseine.fr
www.roumoiseine.fr

Décision N° D-B-16-2019 – Mise en conformité des raccordements des eaux usées – Demande de subventions

[...]

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie les subventions auxquelles la Communauté de communes Roumois Seine peut prétendre pour la réalisation des études et des travaux de réhabilitation des mauvais branchements d'assainissement.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une éventuelle dérogation pour anticiper le démarrage des études avant l'accord définitif des subventions.

Décision N° D-B-17-2019 – Convention avec la SAUR – Facturation de la redevance SPANC

[...]

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **AUTORISE** que la redevance annuelle 2019 soit recouvrée par la SAUR en même temps que l'eau potable sur les communes citées précédemment.

- **AUTORISE** le président à signer une convention avec la SAUR déterminant les modalités de perception de la redevance.

- **PRÉCISE** que le coût établi par la SAUR est par facture :

Pour un nombre de facture < 500 u/an 1,66 € H.T

Pour un nombre de facture > 500 u/an 1,28 € H.T

RELEVÉ D'AVIS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Projet de délibération

Définition de l'intérêt communautaire de la compétence

« Construction, entretien et fonctionnement d'équipement culturels et sportifs » Favorable à l'unanimité

Convention de partenariat avec SOLIHA Normandie Seine (Espace info-énergie) Favorable à l'unanimité

Séance levée à 18h05



Benoît GATINET
Président

K P 10